

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2018

PRÉPARATION AU RETRAIT DU ROYAUME-UNI DE L'UE - (N° 1461)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 62

présenté par
M. Fasquelle

à l'amendement n° 12 de M. Jacob

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, après le mot :

« économique »,

insérer les mots :

« ,particulièrement de la pêche, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vient préciser que la pêche fait partie des intérêts de la France qu'il convient de préserver et rappeler que l'accès aux eaux britanniques est une priorité pour notre pays.